

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2547 (Rect)

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 27

I. – À l’alinéa 9, substituer aux mots :

« volume ou une »

les mots :

« objectif de volume ou d’ ».

II. – En conséquence, à la fin du même alinéa, supprimer les mots :

« cible attendu »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.